

## Pour accompagner et orienter les victimes

# Violences faites aux femmes

*La journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble des professionnels. Nous sommes tous susceptibles d'intervenir dans la détection et la prise en charge de femmes victimes de violences.*

Chaque année, plus de 216 000 femmes en sont victimes. Ce chiffre souligne l'ampleur de ces violences inacceptables qui ont de lourdes conséquences sanitaires, psychologiques, économiques et sociales. Protéger les femmes victimes de violences, c'est leur permettre de trouver de l'aide, de reprendre leur vie en main, de passer de la détresse et de l'emprise à l'autonomie et à la liberté.

Ces violences nous concernent tous. Elles peuvent se manifester de plusieurs manières: psychologiques (isolement, rupture avec l'entourage familial, amical...); verbales (humiliations, reproches...); physiques; sexuelles (souvent taboues, ce sont des violences physiques et psychologiques); économiques et patrimoniales: l'objectif est de réduire l'autonomie de la personne(ex.: privation ou contrôle des ressources...); administratives (confiscation de documents tels que la carte d'identité, livret de famille...)ou encore sur les enfants qui

deviennent un enjeu dans la relation avant même la naissance.

L'association Solidarité Femmes 44 accueille les femmes victimes de violences conjugales ou familiales (enfants, proches...) afin de leur permettre de sortir du cycle de la violence, de la peur et de la culpabilité.

*Pour joindre Solidarité femmes :*

*-Écoute téléphonique 02.40.12.12.40 du lundi au vendredi de 9h à 18h et le mardi de 13h30 à 18h ou au 3919 (gratuit d'un téléphone fixe, du lundi au vendredi de 8h à 22h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h).*

*-Entretiens individuels (téléphoniques ou physiques) sur rendez-vous de préférence. Possibilité sur Nantes, Châteaubriant ou sur différents lieux du département.*

*-Accueil sans rendez-vous au 23 rue Jeanne d'Arc à Nantes. Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le mardi de 13h30 à 18h. Possibilité d'y réaliser des démarches, laisser des documents, obtenir des conseils et des orientations par des professionnelles, ou faire juste une pause avec une salle de jeux pour les enfants.*

*Ces informations sont disponibles sur demande au service social du personnel au 02.40.08.71.88. Contacts : sandrine.vass@chu-nantes.fr ou cindy.percheron@chu-nantes.fr.*

SOlidarité  
femmes  
LOIRE  
ATLANTIQUE

**STOP**  
aux violences  
envers les femmes

### Le CHU mobilisé

Du 20 au 27 novembre, le service social du personnel, en collaboration avec Solidarité Femmes a mis à disposition des agents du CHU des panneaux d'information au niveau des selfs de l'Hôtel-Dieu, Saint-Jacques et l'hôpital Nord Laennec.